

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 24 avril 2026 à PALEOPOLIS - GANNAT

Par convocation en date du 6 mars 2026, les adhérents de l'association ont été invités à participer à l'assemblée générale ordinaire le vendredi 24 avril 2026, à Paléopolis à GANNAT.

Nombre d'adhérents convoqués : 117

Nombre d'adhérents présents : 52

Nombre d'adhérents ayant remis un pouvoir : 6

Nombre total d'adhérents présents ou représentés : 58

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Le Président souhaite la bienvenue à tous les adhérents ainsi qu'aux accompagnants.

Il accueille également :

- Monsieur Michel TOURNAIRE, sous-préfet de l'arrondissement de Vichy, représentant Monsieur le Préfet de l'Allier,
- Messieurs Claude MALHURET et Bruno ROJOUAN, sénateurs de l'Allier,
- Monsieur Claude RIBOULET, président du Conseil départemental de l'Allier,
- Madame Véronique POUZADOUX, maire de Gannat, présidente de la Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne, conseillère départementale, présidente de l'AMF03 et vice-présidente de l'AMF,
- Monsieur Bernard LOBIETTI, président de la Fédération des Anciens Maires et Adjointes de France (FAMAF)

Il présente les excuses de :

- Monsieur le préfet de l'Allier,
- Monsieur Yannick MONNET, député de l'Allier

Il remercie Madame Marie-Line DEFAY-FAYOL, directrice du parc PALEOPOLIS et son adjointe, Madame Nadine COSTE, pour l'aide qu'elles ont bien voulu apporter dans l'organisation de cette journée.

Avant d'ouvrir l'Assemblée Générale, il invite les personnes présentes à observer une minute de recueillement **en mémoire des adhérents disparus** depuis la dernière assemblée générale :

- Monsieur Jean-Claude LEFEBVRE, ancien maire de Saint-Ennemond, décédé le 15 avril 2025,
- Monsieur Aimé BONJEAN, ancien maire de Saint-Loup, décédé le 3 mai 2025,

- Monsieur Jacques POYADE, ancien adjoint au maire de Saint-Christophe-en-Bourbonnais, décédé le 23 juin 2025,
- Monsieur Guy MASSON, ancien adjoint au maire de Boucé, décédé le 6 septembre 2025,
- Madame Lucette GAGNIERE, ancien maire de Mazirat, décédée le 31 octobre 2025,
- Monsieur Raymond BOYER, ancien adjoint au maire de Villeneuve-sur-Allier, décédé le 12 avril 2026.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le président déclare l'assemblée générale ordinaire ouverte.

Il en rappelle l'ordre du jour :

- approbation du compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 4 avril 2025 qui a eu lieu à Saulcet,
- rapport d'activité présenté par Claude VANNEAU, secrétaire,
- rapport financier présenté par Jean-Pierre THUAULT, trésorier,
- rapport moral présenté par le président,
- approbation des différents rapports,
- cotisation 2027,
- élection du tiers sortant, présentation des candidats ou candidates à cette élection au conseil d'administration,
- questions diverses
- clôture de l'assemblée générale ordinaire : **réception à l'occasion des trente ans de l'association** en présence des personnalités.

Adoption du compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 4 avril 2025 à Saulcet

Après lecture de ce dernier par Claude VANNEAU, secrétaire, il est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés

Rapport d'activité de Claude VANNEAU, secrétaire

Depuis la dernière assemblée générale du 4 avril 2025 à Saulcet, le conseil d'administration de l'AAMA03 s'est réuni 5 fois :

- **Le 15 avril 2025** à Montmarault pour :
 - approuver le relevé de décisions du Conseil du 18 mars 2025,
 - élire les membres du bureau de l'AAMA03,
 - partager le bilan de l'Assemblée générale à Saulcet,
 - faire un point d'étape pour la Journée rencontre à Noyant d'Allier,
 - préparer le Salon des Maires de l'Allier 2025 : tenue de stand et Mariannes du Civisme,
 - proposer des lieux pour la Journée d'automne
 - organiser la journée à Noyant le 6 juin 2025 qui réunira 45 participants pour découvrir le village de Noyant et son histoire, visiter le Musée de la Mine et la Pagode

- **Le 9 septembre 2025** à Montmarault pour :
 - approuver le relevé de décisions du Conseil du 15 avril 2025
 - approuver le compte rendu de l'Assemblée générale du 4 avril 2025
 - faire le bilan de la Journée découverte à Noyant d'Allier
 - finaliser l'organisation de la Journée d'échanges consacrée à la visite des 4 Musées départementaux à Moulins
 - revenir sur l'organisation du stand au Salon des Maires à Montluçon le 17 octobre 2025 et sur la remise des Mariannes du Civisme
 - préparer l'organisation de l'Assemblée générale 2026

Le 16 septembre, 27 personnes ont pu visiter les 4 Musées départementaux de Moulins : Anne de Beaujeu, la Maison Martin, la Mal Coiffée et le musée de l'Illustration Jeunesse

- **Le 18 novembre 2025** à Montmarault pour :
 - approuver le relevé de décisions du Conseil d'Administration du 9 septembre 2025
 - faire le bilan de la journée visite des Musées départementaux du 16 septembre 2025
 - donner nos ressentis sur le Salon des Maires et de la remise des Mariannes du Civisme
 - finaliser le lieu de l'Assemblée générale 2026
 - préparer les 30 ans de l'AAMA03
- **Le 24 février 2026** à Montmarault pour :
 - approuver le relevé de décisions du conseil du 18 novembre 2025
 - organiser l'Assemblée générale à Paléopolis (Gannat) le 24 avril 2026
 - arrêter les comptes financiers 2025 (compte de résultat et bilan)
 - dénombrer les adhésions 2026
 - préparer les 30 ans de l'AAMA03 à Paléopolis
 - proposer des lieux de sortie pour les 30 ans
- **Le 7 avril 2026** à Paléopolis Gannat pour :
 - approuver le relevé de décisions du conseil du 24 février 2026
 - finaliser l'organisation de l'Assemblée générale et des 30 ans le 24 avril 2026
 - informer le conseil du déménagement de l'AMF03 avant le 31 mai 2026

Rapport financier de Jean-Pierre THUAULT, trésorier

- <u>Bilan 2025</u> :	
Actif Crédit Agricole : Livret A au 31/12/2025 :	5 106,62 €
Compte courant :	646,12 €
TOTAL :	5 752,74 €
Passif : Fonds associatif au 01/01/2026 :	5 571,48 €
Don :	38,00 €
Excédent 2025 :	143,26 €
TOTAL :	5 752,74 €

- Compte d'exploitation :

Recettes : 8 824,62 €
Charges : 8 681,36 €
Excédent : 143,26 €

Au 19 janvier 2026, l'AAMA03 comptait 117 adhérents inscrits, dont 109 à jour de cotisation. Toutefois, le nombre réel de membres s'établit à 104, en raison de plusieurs décès survenus au cours de l'année 2025. Un nouvel adhérent est malheureusement décédé en 2026. Par ailleurs, l'élection de deux anciens maires lors des dernières élections municipales les empêchent de renouveler leur adhésion à l'AAMA03. Le nombre d'adhérents à jour de cotisation devrait ainsi s'établir à 101.

Au 14 avril 2026, le fichier recense toujours 117 inscrits, mais à cette date, seuls 87 membres ont réglé leur adhésion. Cet écart important s'explique, comme chaque année, par la présence de retardataires, mais aussi par le vieillissement de certains adhérents fidèles, désormais en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ou dans l'incapacité de se déplacer.

Ces personnes continueront de recevoir le journal de liaison ainsi qu'un nouveau bulletin d'adhésion. Un rafraîchissement du fichier des adhérents sera étudié lors d'un prochain conseil d'administration.

Bilan des activités 2025

Pour l'année 2025, l'Association a organisé deux sorties ainsi que l'assemblée générale. La participation a été conforme à la moyenne habituelle, à l'exception de la sortie aux musées départementaux, qui a enregistré une fréquentation plus faible que prévue.

Assemblée générale – Saulcet, 4 avril 2025

La participation était fixée à 38 € par personne.

- Recettes : 3 002,00 €
- Dépenses : 2 898,70 €
- Solde positif : 103,30 € (avant frais de correspondance)

L'assemblée a réuni 73 participants sur 79 inscrits, dont 49 adhérents. Compte tenu des pratiques actuelles de la restauration, qui facturent le nombre d'inscrits au moment de la commande, il a été décidé d'informer les adhérents que :

- les chèques sont encaissés dès leur réception ;
- les désistements de dernière minute ne donneront plus lieu à remboursement, sauf en cas de force majeure dûment justifiée, conformément aux précisions apportées dans les derniers courriers.

Sortie à Noyant-d'Allier – 6 juin 2025

- Participants inscrits : 50
- Présents : 45
- Remboursements validés (motif médical) : 2
- Participation : 38,00 € par personne pour la journée
- Recettes : 1 674,00 €
- Dépenses : 1 555,00 €
- Solde positif : 119,00 €

Les frais de correspondance relatifs à cette sortie seront intégrés aux charges de fonctionnement annuel.

Sortie aux musées départementaux – 16 septembre 2025

- Participation : 49,00 € par personne pour la journée
- Recettes : 1 323,00 €
- Dépenses : 1 296,00 €
- Solde positif : 27,00 € (hors frais de correspondance)

Remerciements et évolution de la trésorerie

Jean-Pierre THUAULT remercie l'AMF03, ainsi que sa présidente, son directeur et sa secrétaire, pour l'aide apportée dans l'exercice de ses fonctions de trésorier. Il annonce ensuite mettre fin à son mandat de trésorier pour des raisons personnelles et familiales.

Rapport moral du président

« À ce jour, l'association compte 87 adhérents ayant acquitté leur cotisation pour l'année 2026. Ce nombre est en diminution, en raison des décès survenus parmi nos membres, mais aussi de la maladie ou du départ en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de certains adhérents. Malgré un important travail de prospection, il reste difficile de recruter de nouveaux membres. Nous espérons toutefois pouvoir accueillir de nouveaux anciens maires ou adjoints à la suite des élections municipales de cette année. Si vous avez parmi vos amis ou collègues d'anciens élus, nous vous invitons à leur présenter notre association : ils y seront les bienvenus.

Je remercie l'AMF03 et sa présidente d'avoir mis un stand à notre disposition à l'occasion du Salon des Maires de l'Allier à Montluçon, le 17 octobre 2025.

Dans ce cadre, nous avons remis les trophées des « Mariannes du Civisme ». Ce trophée a été établi à partir des résultats officiels des élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024, transmis à la FAMAF par le ministère de l'Intérieur. Six communes ont été récompensées :

- Sussat
- Saint-Marcel-en-Murat
- Arpheuilles-Saint-Priest
- Paray-sous-Briailles
- Neuvy
- Bellerive-sur-Allier

Le Conseil d'administration vous propose de nous retrouver en septembre–octobre 2026 pour une journée découverte. L'organisation de cette sortie sera étudiée dans les prochains jours. Si vous avez des idées de journées conviviales, n'hésitez pas à nous les faire connaître : toutes vos propositions seront les bienvenues.

À l'issue de cette assemblée générale, nous fêterons, avec les personnalités présentes, nos trente ans d'existence. »

Approbation des différents rapports

Le rapport d'activité, le rapport financier et le rapport moral sont adoptés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Tarifs des cotisations 2027

Afin de préserver l'équilibre budgétaire de l'association, le conseil d'administration propose d'augmenter le montant de la cotisation d'un euro. La cotisation annuelle serait ainsi fixée à 25 € en 2027.

Cette proposition, déjà approuvée par le conseil d'administration, est soumise à l'avis de l'assemblée.

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration

Conformément aux statuts, l'assemblée procède cette année au renouvellement du troisième tiers du conseil d'administration. Le tiers sortant est composé de :

- Madame Camille FAVIER
- Messieurs Jacques BERTHON, Jean-Pierre BOUGEROLLE, Jean DERET et René VERRON

Toutes ces personnes se représentent.

En application de la décision adoptée par l'assemblée générale extraordinaire de 2025, le tiers renouvelable comprend un membre supplémentaire. Un poste reste donc à pourvoir. Monsieur François FRADIN, ancien adjoint au maire de Ferrières-sur-Sichon, présente sa candidature.

Compte tenu du nombre de candidats (6) égal au nombre de postes à pourvoir (6), le Président propose à l'assemblée de procéder à l'élection par un vote à main levée. Cette proposition est acceptée par les membres présents ou représentés.

Les six candidats sont élus à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- Camille FAVIER
- Jacques BERTHON
- Jean-Pierre BOUGEROLLE
- Jean DERET
- René VERRON
- François FRADIN

Intervention des personnalités

Monsieur Bruno ROJOUAN, sénateur de l'Allier

Ancien président de l'AMF03, Bruno ROJOUAN dresse un bilan des dernières élections municipales dans l'Allier : 215 listes uniques pour 317 communes, et 2 communes sans liste. Il constate une perte d'identité communale, probablement liée à l'évolution de la population. Il souligne un engagement différent : à ce jour, 40 démissions de conseillers municipaux ont déjà été enregistrées dans le département (contre environ 400 lors du mandat précédent).

Madame Véronique POUZADOUX, maire de Gannat, présidente de l'AMF03 et vice-présidente de l'AMF

Elle exprime sa pleine compréhension de la démarche de l'association, qu'elle perçoit comme une réponse au besoin de ne pas interrompre brutalement son engagement après un mandat de maire ou d'adjoint. Elle rappelle que les anciens maires et adjoints constituent la mémoire des municipalités et adresse ses encouragements à l'association pour la poursuite de ses actions.

Monsieur Bernard LOBIETTI, président de la FAMAF

Le président de la Fédération des Anciens Maires et Adjoints de France (FAMAF) donne « trois raisons d'espérer » :

- la FAMAF a rejoint les locaux de l'AMF, signe de continuité ;
- de nombreux citoyens ont maintenu leur engagement lors des dernières élections municipales ;
- le futur congrès de la FAMAF se tiendra au Futuroscope, signe d'avenir.

Clôture de l'assemblée générale ordinaire

Avant de clore l'assemblée générale ordinaire, le président remercie :

- Madame Véronique POUZADOUX, maire de Gannat, pour son accueil et la mise à disposition gracieuse des installations communales ;
- l'ensemble des membres du conseil d'administration pour leur participation à l'organisation de cette journée et leur engagement tout au long de l'année.

Au nom de l'association, le président remet un souvenir à Madame Véronique POUZADOUX.

La séance est levée à 11 h 30.

L'assemblée générale est suivie de la célébration des 30 ans de l'AAMA03.

Célébration des 30 ans de l'AAMA03

L'association accueille, à Paléopolis, les personnalités suivantes :

- Monsieur Michel TOURNAIRE, sous-préfet de Vichy, représentant Monsieur le préfet de l'Allier ;
- Monsieur Nicolas RAY, député de l'Allier ;
- Messieurs Claude MALHURET et Bruno ROJOUAN, sénateurs de l'Allier ;
- Monsieur Claude RIBOULET, président du conseil départemental de l'Allier ;
- Madame Véronique POUZADOUX, maire de Gannat, présidente de la Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne, présidente de l'Association des maires et des présidents d'intercommunalité de l'Allier (AMF03), vice-présidente de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF);

- Monsieur Bernard LOBIETTI, président de la Fédération des Anciens Maires et Adjoints de France (FAMAF).

Le président rappelle que l'association a été déclarée à la Sous-préfecture de Montluçon le 31 mai 1996, sous la dénomination « Amicale des Anciens Maires et Adjoints de l'Allier ». Son siège social est alors établi en mairie d'Urçay.

Monsieur Pierre PERON, ancien maire d'Urçay, en est le président fondateur et exerce cette fonction de 1996 à 2002. Il est alors accompagné de deux vice-présidents : Monsieur Jacques de FREMONT, ancien maire d'Avermes, et Monsieur Marcel BOUJARDON, ancien adjoint au maire de Meaulne.

La présidence de l'association a ensuite été assurée par :

- Madame Reine ARRIETA-RACINE, ancienne maire de Marigny (2002–2004) ;
- Monsieur Jacques de FREMONT, ancien maire d'Avermes (2004–2009) ;
- Monsieur Alain ROBERT-TRAHAN, ancien maire de Voussac (2009–2022) ;
- Monsieur René AUGER, ancien maire de Saint-Genest (2022–2024) ;
- et, depuis 2024, par le président actuel, René VERRON, ancien maire de Billy.

L'AAMA03 est affiliée depuis sa création à la Fédération nationale des associations d'anciens maires et adjoints de France (FAMAF), qui regroupe aujourd'hui 49 associations départementales et près de 3 850 adhérents.

L'association rassemble les anciens maires et adjoints des communes, ainsi que les anciens présidents et vice-présidents des communautés de communes ou d'agglomération de l'Allier.

Missions de l'AAMA03 :

- Assister les anciens maires, adjoints, ainsi que les anciens présidents et vice-présidents d'intercommunalité du département, afin d'entretenir entre eux des liens d'amitié et d'échanges, en organisant des rencontres et des sorties ;
- Assister les anciens élus dans la constitution des dossiers de demande de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale ;
- Répondre aux demandes pour l'obtention de l'honorariat ;
- Informer les anciens élus par le biais d'un journal et d'un site internet ;
- Participer à des actions civiques en collaboration avec la FAMAF, notamment le « Trophée des Mariannes du Civisme », qui récompense les communes ayant enregistré les taux de participation les plus élevés aux élections nationales et locales ;
- Mettre en place des « rencontres citoyennes » destinées aux jeunes ;
- S'abstenir de prendre des positions à caractère politique, philosophique ou religieux.

Un diaporama retraçant une partie des activités de l'association est présenté par Claude VANNEAU, secrétaire de l'AAMA03, les archives photographiques de l'association étant relativement récentes.

Le président invite ensuite les personnalités présentes, si elles le souhaitent, à intervenir.

Interventions des personnalités

- **Monsieur Claude RIBOULET, président du Conseil départemental**, qui en lançant le slogan “Engagés pour un jour, engagés pour toujours”, a tenu à saluer et encourager l’engagement de l’ensemble des adhérents de l’AAMA03.

- **Monsieur Nicolas RAY, député de l’Allier** a, pour sa part, salué le dynamisme de l’association et invité les anciens édiles à poursuivre leur engagement. Notant que trente ans de mariage correspondent aux noces de perle, il a conclu en affirmant que « les maires sont des perles ».

Remise de la médaille d’honneur de la FAMAF

Avant l’intervention du sous-préfet, Monsieur Bernard LOBIETTI remet la médaille d’honneur de la FAMAF à Monsieur René AUGER, ancien président de l’association, pour tout le temps qu’il a consacré à l’AAMA03.

Intervention de Monsieur Michel TOURNAIRE, sous-préfet de Vichy

Monsieur Michel TOURNAIRE revient sur le déroulement des dernières élections municipales. Il précise que le taux de renouvellement des maires s’élève à 40% et que seules 70 à 80 communes au plan national n’ont pas présenté de liste pour élire leur conseil municipal. Il rappelle que la protection des maires est, et restera, une priorité pour les préfets.

La cérémonie est ensuite close. Le Président invite l’ensemble des participants à partager le vin d’honneur.